

Le seize février deux mille vingt-trois, dix-sept heures trente, le Conseil Municipal convoqué en réunion extraordinaire le quatorze février deux mille vingt-trois s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Ghislain TIRMARCHE, Maire.

Membres en exercice : 15

Présents : 9

Absents : 6

Votants : 9

Etaient présents : M. TIRMARCHE, M. DELPLANQUE, M. DAUSSY, Mme WOJTYSIAK, M. HEROUART, Mme DUBOS, M. TURQUIN, Mme LEFEVRE, M. DAZY

Etaient absents :

Mme BOULINGUEZ, M. JOZEFOWICZ, M. DELOHEN, M. CAPRON, A. VOLANT, F. DREANO

M. DELPLANQUE a été nommé secrétaire de séance.

* * * *

Délibération n° 01/2023

Objet :

Délibération « Aides aux communes et aux territoires » appui aux projets des communes rurales de moins de 2 000 habitants

Monsieur le Maire présente à l'Assemblée le dossier d'appel à projet pour l'aide aux communes et aux territoires pour les communes rurales de moins de 2 000 habitants.

La commune pourrait bénéficier sur cette demande de subvention d'une aide de 10 000 € dans le cadre de la rénovation énergétique des bâtiments communaux.

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- D'adopter le projet présenté par Monsieur le Maire, avec 9 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention.

Certifié exécutoire, compte-tenu de la transmission en Préfecture le 21/04/23 et de la publication le 21/04/23 .

L'Etoile, le 16 février 2023,

Le Maire, G. TIRMARCHE

